

1. OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Fournisseur fournira au Client, qui accepte, de l'électricité sur le ou les sites du Client dont les coordonnées sont précisées à l'article 3 ci-après.

2. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Le présent contrat est constitué par les présentes Conditions Particulières et par ses annexes ainsi que par les Conditions Générales de Vente d'électricité communiquées au Client et mises à disposition à sa demande.

3. SITE(S) DU CLIENT

L'électricité fourni au Client aux conditions du présent contrat est livré pour les besoins de son (ou ses) site(s) indiqué(s) ci-après et est destiné à son utilisation exclusive:

Site de consommation	PDL	GRD	Segment
Les Plans – Chantemerle, 05330 SAINT CHAFFREY	30002560741276	Enedis	C4

Le Client déclare que l'électricité fourni par le Fournisseur est utilisée pour les besoins du (ou des) site(s) indiqué(s) ci-dessus.

4. DURÉE DU CONTRAT

Le présent avenant au contrat est conclu pour une durée de 13 mois et dans les conditions ci-dessous :

- Début effectif de la livraison : 04/12/2022
- Date de fin de livraison : 31/12/2024

Il n'y a pas renouvellement par tacite reconduction pour le présent Contrat.

Après l'expiration de cette période contractuelle, et en l'absence d'accord entre le Client et le Fournisseur pour une prolongation, toute consommation sera facturée au prix du Spot auquel s'ajoutera un frais de 18 €/MWh.

5. QUANTITÉS PRÉVISIONNELLES SOUSCRITES

Le Client n'est soumis à aucun engagement de consommation.

6. ENGAGEMENT D'ENLEVEMENT DE VOLUME

Il n'y a pas d'engagement d'enlèvement.

